

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE TRENTE MAI

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : le 22/05/2023

Présents : LASCOMBES Céline, ROUSSIN Jean-Marie, VALOIS Christophe, FAGE Monique,
ROUSSIN Françoise, DRANCOURT Bernard, MERCIER Dominique, SERRES Olivier.

Excusés : SAUVAN-MAGNET Nadine (a donné pouvoir à LASCOMBES Céline), EYDOUX Guy (a
donné pouvoir à SERRES Olivier), SERVES Paul (a donné pouvoir à VALOIS Christophe)

Secrétaire de séance : FAGE Monique

Ouverture de la séance à 20h00.

Compte rendu du CM du 4 avril 2023 approuvé à l'unanimité.

SMBVL/SAGE : approbation de l'inscription de l'action de la commune dans la phase 2 du contrat de bassin versant du Lez

Cette action concerne la réalisation d'un schéma directeur d'adduction en eau potable.
Il convient de valider l'inscription de cette action dans le contrat de bassin versant du Lez
afin de bénéficier d'une aide financière de l'Agence de l'Eau.
Validé à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS/PROJETS

- **Eclairage public/LED** : le dossier FONDS VERT a été déposé sur la plateforme fin mars. Même si le montant de la subvention n'est pas connu à ce jour, nous pouvons engager les travaux. Le Maire a donc signé le devis de SPIE pour lancer les travaux.
- **Parc multisports** : subvention de l'Agence Nationale du Sport 60 %, Département 20 %. Pas de subvention de la Région.
- **Clôture de l'école** : reste à percevoir la subvention de la Région 9500 €.

Le Maire informe les élus que la Région se désengage de plus en plus. Les subventions pour la clôture de l'école et l'acoustique de la cantine seront versées. Par contre, les subventions qui avaient été annoncées pour les travaux à Urdy (pigeonnier et peinture grande salle) ne seront finalement pas versées.

- **Bâche étanchéité** : les travaux d'étanchéité sont faits. Il reste le crépi à réaliser.

- **Bâtiments publics/école : diagnostic de performance énergétique.** Ce diagnostic a été réalisé par le SDED. Le Maire fait part aux élus du résultat de ces diagnostics pour la petite salle et la grande salle Urdy, ainsi que pour l'école : analyse de l'enveloppe thermique, analyse des équipements techniques, préconisations d'améliorations et objectifs de rénovation.
- **Vitesse/aménagement village/CAUE :** lors de la dernière réunion de travail, des propositions d'aménagement ont été faites par le CAUE pour le secteur mairie et le secteur route des Marais. Une prochaine réunion de travail aura lieu notamment avec le service des routes du Département en vue d'une présentation en conseil municipal.
- **Schémas directeurs eau/assainissement :** à prévoir pose de compteurs d'eau potable à Collanion, à la bêche et au château d'eau. Des devis seront demandés.

QUESTIONS DIVERSES

Analyses d'eau à Collanion et au château d'eau : équilibre calcico-carbonique. Indicateurs d'eau très calcaire.

Tavaux de peinture à l'école : le Maire a demandé un devis à M. BOREL pour repeindre le portail de l'école et les volets du logement au-dessus de l'école. Montant du devis : 3 002,50 € H.T. Devis validé.

Réunion au sujet de la fibre : nous devrions avoir un calendrier de travaux fin 2024.

Domaine Urdy/commission sécurité : le bâtiment étant un ERP type L classé en catégorie 5, cette commission a lieu tous les 5 ans. Cependant, étant donné que les 3 salles sont indépendantes, le bâtiment sera déclassé en catégorie 3. La commission de sécurité ne sera donc plus nécessaire, tout en maintenant les préconisations annuelles de contrôle (électricité, chaudière, extincteurs...). Un arrêté de déclasserement sera établi. Une affiche sera posée au domaine Urdy, dans les 3 salles, pour indiquer qu'un défibrillateur se trouve à disposition sous le porche de la mairie.

Club trial RTF 26 : remerciements de la part du Président, suite à la compétition trial qui a eu lieu sur la commune les 27 et 28 mai.

Séance levée à 21h40.